

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 86 (1935)
Heft: 3

Artikel: Statistique forestière suisse 1933
Autor: Badoux, Eric
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784595>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

du personnel supérieur, à la meilleure préparation professionnelle du personnel subalterne et aussi au perfectionnement des bases scientifiques de l'aménagement et du traitement des forêts.

Mais — et j'y insiste encore — le traitement actuel des forêts et les notions nouvelles de sylviculture n'auraient jamais pu être appliquées et n'auraient pas eu un effet aussi rapide, si pendant trois quarts de siècle la coupe rase suivie de plantation — appelez-la, si vous voulez, régime de transition — n'avait pas été la règle et n'avait pas éliminé définitivement les buissons, broussailles, mauvais taillis répandus sur tout le plateau central vaudois. Dans les hautes forêts du Jura et des Alpes — les Hautes Joux, les Joux Noires comme on les appelait — le jardinage a bien été toujours appliqué, il est vrai, depuis qu'ont disparu les coupes de spéculation faites sur de grandes surfaces et destinées à ravitailler les verreries, les hauts fourneaux, les salines, le commerce d'exportation ou le bon plaisir des occupants du pays. Mais ce n'est guère que depuis le début de ce siècle ou les dernières années du XIX^{me} que ce jardinage prend en considération les exigences de la sélection des peuplements et de la pérennité de la forêt. Auparavant, c'était la chasse aux beaux et aux gros bois. Aujourd'hui, quel est le traitement ou quels sont les traitements appliqués à nos forêts; sur quelles notions repose notre sylviculture !

(A suivre.)

Statistique forestière suisse 1933.

Le quatrième fascicule de la huitième livraison de la *Statistique forestière suisse*, élaborée par l'Inspection fédérale des forêts, chasse et pêche et publiée par le Bureau fédéral de statistique, vient de paraître. Cette publication, comme celles qui l'ont précédée, est bien imprimée, riche en renseignements intéressants et présentée d'une manière très claire. Pour ceux qui n'ont pas l'occasion de consulter cet excellent ouvrage, nous en extrayons les données qui suivent. Elles s'appliquent à l'année 1933.

Grâce à une plus exacte mesure des superficies, la *contenance boisée totale* des forêts publiques est, à fin 1933, de quelque 3000 ha supérieure à celle de l'année précédente; les acquisitions de forêts et nouveaux boisements n'y ont contribué que d'une façon insignifiante. A la même date, 45,5 % (44,5 %) ¹ de ce domaine public avaient été l'objet de mensurations cadastrales, et 86,5 % (84,6 %) des forêts de cette classe étaient pourvues d'un plan d'aménagement. La part du taillis — simple et composé — dans l'ensemble de la surface couverte (636.366 ha) continue à diminuer (1931 : 7,3 %, 1932 : 7,0 %, 1933 : 6,4 %).

Exploitation des forêts publiques. Le produit en matière, par

¹ Les chiffres entre parenthèses se rapportent à 1932.

hectare et par an, est de 3,2 m³ pour l'ensemble (3,1 m³), le rendement brut en argent, de 79 fr. par hectare et de 24,40 fr. par mètre cube (76,20 fr. et 24,90 fr.). La production a donc subi une légère augmentation, particulièrement sensible dans les forêts domaniales, par rapport à 1932, une diminution de 5 % si on la compare à la moyenne des données pour 1920/29. Le produit en matière est très élevé dans les forêts cantonales d'Argovie (7,3 m³), Thurgovie (6,5 m³), Zurich (5,8 m³), dans le domaine boisé des administrations communales d'Aarberg (13,7 m³), Zofingue (11,0 m³), Lenzbourg (10,1 m³) et Aarau (9,4 m³). L'indication de 0,9 m³ pour les communes de Luzein, Seewis Pr. et Sent contraste fortement avec ces maxima. En Suisse romande, Fribourg vient en tête pour les forêts cantonales avec 4,6 m³, suivi par Vaud (4,5 m³), Neuchâtel (4,1 m³) et Genève (0,6 m³). Quant aux communes à gestion technique, on y a exploité, par hectare, 6,2 m³ à Neuveville, 5,5 m³ à Lausanne et à Baulmes, 4,7 m³ à Fribourg, 4,5 m³ à Porrentruy, 4,4 m³ à Ste-Croix, 4,1 m³ à Tavannes, 4,0 m³ à Vallorbe, 2,9 m³ au Chenit. Pour l'ensemble des forêts communales, c'est dans le canton d'Argovie (6,9 m³) que la moyenne est la plus forte. Fribourg, Zoug, Soleure et Neuchâtel occupent les rangs suivants.

Il est intéressant de constater que le pourcent du bois d'œuvre accuse, dans les forêts de l'Etat et des communes, une augmentation de plus de deux unités (46,4 %, resp. 45,8 % contre 44,3 % et 43,2 %).

Il a été réalisé une économie de 12.000 m³ sur le volume des coupes prévues, soit 1.758.740 m³ d'après les plans d'aménagement. La surexploitation enregistrée, qui concerne principalement les forêts cantonales, diminue de 90.000 m³ et tombe à 400.000 m³, soit environ la cinquième partie d'une possibilité annuelle. C'est, pour la plus forte part, le fait des revisions d'aménagement.

Le produit net en argent n'a pas subi de grandes variations. Grâce à des économies, les dépenses ont été ramenées de 15,60 fr. à 14,70 fr. par mètre cube, ce qui augmente de 40 cts. le rendement net par mètre cube. Cette augmentation est plus sensible si l'on considère la production à l'hectare, et le rendement net passe, de 1932 à 1933, de 28,60 fr. à 31,50 fr. On constate de très gros écarts entre les forêts domaniales (27,00 fr.), les forêts communales à gérance technique (43,70 fr.) et les autres forêts communales (30,30 fr.). Le produit net en argent de certains cantons est abaissé, dans une très forte mesure, par les grosses dépenses nécessitées par les travaux entrepris pour occuper les chômeurs de l'industrie. Certains comptes forestiers soldent même par un déficit. Parmi les communes ayant leur propre inspecteur, Aarberg obtient un rendement net à l'hectare extraordinairement élevé : 195,30 fr. (Langenthal : 168,30 fr., Morat : 165,90 fr.).

En ce qui concerne *les dépenses*, relevons qu'elles sont sensiblement plus élevées, soit par hectare, soit par mètre cube, pour les

forêts cantonales que pour celles des communes (93,60 fr. par hectare, à comparer avec 75,60 fr. pour les communes à gestion technique et 40,00 fr. pour les autres).

La dépense totale, qui est de 30.206.098 fr. (30.135.247 fr.) est sensiblement la même que celle de la période 1925/29 (en moyenne 30.304.355 fr.), alors que, depuis 1929, les recettes annuelles sont tombées de 65½ millions de francs à 50 millions. On conçoit que le *coefficient d'exploitation*, qui exprime en pourcent le rapport entre les dépenses et les recettes, s'est singulièrement alourdi depuis lors. De 1932 à 1933, il a heureusement subi un léger redressement (1925/29 : 46,2 %, 1932 : 62,4 %, 1933 : 60,1 %).

La statistique des cultures nous apprend que, malgré une récolte de graines satisfaisante en automne 1932, on a employé beaucoup moins de semence en 1933 qu'en 1932 (environ 7 t contre 11 t).

Les chiffres les plus précis sont donnés par les *importations* et les *exportations*. On a, durant 1933, importé 571.090 tonnes de bois (566.927 t en 1932, en moyenne 648.095 t en 1925/29). En réalité, ce total ne comprend que les articles les plus importants du tarif douanier et il convient de le majorer de 5 % environ. L'augmentation extraordinairement forte des envois de bois à papier que nous fait l'étranger (¼ de l'importation totale pour 1933) contrebalance les diminutions réalisées pour les autres articles. La part du bois à brûler de feuillus s'amointrit fortement, tant sa consommation régresse. On peut heureusement constater une nouvelle baisse de la proportion des sciages par rapport au bois d'œuvre brut, ce qui est fort réjouissant pour l'industrie suisse.

Le bois importé vient pour 31 % d'Allemagne, 29 % d'Autriche, 11 % de France et 10 % de Russie. Puis viennent : la Pologne, la Finlande, etc. Les envois de l'Allemagne ont, d'une année à l'autre, diminué de plus d'un tiers, ceux de l'Autriche ont augmenté d'autant. La Russie nous livre presque uniquement du bois de papeterie. Les fabriques de papier et la sylviculture suisse ont conclu des accords, applicables dès l'automne 1933, qui augmentent la quantité de bois suisse pouvant être livrée à des prix acceptables. Il faut espérer qu'ils n'auront pas été lettre morte.

La diminution des exportations s'est encore affirmée pour le bois de feu; au contraire, nous avons livré en 1933 plus de sciages et de bois d'œuvre brut à l'étranger qu'en 1932. Notre meilleur client est la France (75,9 %), suivie par l'Italie (20,1 %) et l'Allemagne (3,1 %). L'exportation s'est améliorée dans son ensemble (1933 : 20.218 t, 1932 : 13.578 t), mais n'égale encore qu'à peine le tiers de sa moyenne des années 1925—1929 (63.814 t).

L'importation des *panneaux contre-plaqués* poursuit sa marche ascendante, malgré les mesures protectrices prises. La fabrication de ces panneaux s'est très heureusement développée en Suisse, mais la baisse des prix de la concurrence étrangère diminue beaucoup les

possibilités de gain. Actuellement, l'autorisation d'importer de ces produits n'est accordée qu'à la condition d'en acheter une certaine quantité en Suisse.

Pour la *pâte de bois* et la *cellulose*, l'excédent d'importation a augmenté d'une manière alarmante de 1932 à 1933; il a passé de 40.000 à 75.000 q. On a exporté principalement en France.

La consommation annuelle de bois a augmenté de 4,6 % (3.480.000 m³ en 1932; 3.640.000 m³ en 1933). Des 160.000 m³ utilisés en plus, 60.000 reviennent au bois d'œuvre brut, 100.000 au bois à papier. La consommation de bois de feu doit avoir diminué d'environ 5 %.

La forêt suisse a fourni 78,6 % du bois employé dans le pays; 780.000 m³ (765.000) proviennent de l'étranger.

Ce qui ressort principalement de cette statistique, c'est que, de 1932 à 1933, la situation de notre économie forestière a fort peu changé. Les rendements bruts se maintiennent à 75—80 % de leur montant moyen pour 1925/29. Cette baisse est normale et correspond à celle des autres combustibles et matériaux de construction. Ce qui est alarmant, par contre, c'est qu'on ne puisse pas réduire les dépenses dans la même proportion. Pour les frais de façonnage et de transport, on a pu réaliser quelques économies — encore modestes ! — mais, en général, le rendement net a beaucoup plus fléchi depuis 1929 que le produit argent brut. Pour la totalité des forêts publiques, le produit net n'atteint plus que 3 % de la valeur du sol, estimée à 10 centimes le mètre carré.

Il faut donc restreindre le coût de l'exploitation. Malheureusement, c'est en montagne que la disproportion est la plus forte entre les recettes et les frais, et chacun sait quel maigre gain le montagnard retire de son dur et dangereux travail d'hiver. Ce n'est point sur son dos qu'il faudra réaliser les économies indispensables, mais en se laissant guider davantage qu'auparavant par des considérations d'ordre économique dans l'élaboration et l'exécution des projets de chemins, en recourant à des procédés d'exploitation plus rationnels.

Quant aux *limitations d'importation*, il ne faut pas oublier que c'est une arme à deux tranchants. Si on en abuse, on favorise l'évincement du bois indigène par des matières qui peuvent le remplacer, au lieu d'en faire augmenter la consommation. Du reste, nous ne pouvons pas fournir l'équivalent d'une bonne part du bois que nous livre l'étranger. Les relations d'affaires que nous entretenons avec nos voisins sont complexes, et la réduction des contingents s'achète, quelquefois chèrement, par des concessions dans un autre domaine. Ce qui est sûr, c'est que nous devons travailler à limiter l'importation aux grumes et sciages de première qualité.

Si l'activité de l'industrie du bâtiment, qui a été grande jusqu'à maintenant, devait sérieusement se ralentir, la sagesse commanderait de réduire temporairement les exploitations. Cette mesure ne pourrait

être imposée, les bases légales manquant, mais elle serait seule capable d'empêcher l'avitilissement des prix.

Les difficultés avec lesquelles nous sommes aux prises existent aussi à l'étranger, dans une plus ou moins forte mesure. Tant que le commerce international sera entravé par des mesures de contrainte, la Suisse devra recourir à des restrictions pour protéger sa production. La sylviculture doit se montrer digne de cette protection. Elle peut faciliter la tâche de nos dirigeants en coopérant avec eux, consciente des sacrifices nécessaires.

Eric Badoux.

NOS MORTS.

† Eugène Pellis, ancien forestier d'arrondissement, à Nyon.

Le 9 février 1935, est mort, à Lausanne, après une longue maladie, à l'âge de 79 ans, M. *Eugène Pellis*, originaire des Clées (Vaud), que la jeune génération de forestiers romands n'avait pas eu l'occasion d'apprendre à connaître.

Le défunt avait fait ses études à l'Ecole forestière de Zurich, de 1878 à 1881. Puis, ayant obtenu son brevet en 1882, il s'installe à Nyon comme expert forestier. En 1883, il est nommé sous-inspecteur des forêts, de l'arrondissement de la Vallée de Joux. Peu après, soit en 1886, il est promu forestier (c'était le titre admis alors et qui fut remplacé, en 1904, par celui d'inspecteur forestier) du 4^{me} arrondissement, avec siège à Nyon. Le canton de Vaud ne comptait, à cette époque, que six arrondissements forestiers. Lors de la réorganisation de 1898, grâce à laquelle le nombre des arrondissements fut porté à 11, M. Pellis ne fut pas réélu. Il vécut dès lors retiré et perdit presque tout contact avec la gent forestière. Ajoutons qu'il fut, durant plusieurs années, le secrétaire de la Société forestière vaudoise.

M. Pellis était un gai compagnon, très aimable et plein d'humour. Ceux qui ont eu affaire avec lui, vers la fin du siècle dernier, et ses anciens collègues, en conserveront un bon souvenir.

H. B.

† Paul Bertholet, expert forestier, à Veytaux.

Le 28 janvier est décédé à Veytaux-Montreux, M. *Paul-H. Bertholet*, expert forestier, né en 1865. Son père, M. *Charles Bertholet*, dont ont gardé un si lumineux souvenir tous ceux qui l'ont connu, revêtait en dernier lieu les fonctions d'inspecteur forestier de l'arrondissement de Lausanne, où il mourut en 1915, peu après sa mise à la retraite.

Son fils Paul a étudié à l'Ecole forestière de Zurich (1883 à 1886), dont il obtint le diplôme d'expert forestier. Il fut un camarade d'études du professeur M. Decoppet. Mais il ne devait pas se vouer à la car-